

Annexe 3

RÉSULTATS 2024 ET RAPPORT DE VÉRIFICATION

Les résultats financiers 2024 sans amortissement (selon budget conservateur) est de 3'011,80 CHF (69,28 CHF pour l'école de voile et 2'942,52 CHF pour l'AVP), ce qui signifie que l'exploitation courante des activités de l'association a été couverte par les sommes des produits réguliers perçue en 2024. Donc, les activités de l'école de voile et les activités générales du club s'autofinancent.

Les liquidités s'élèvent à 32'515,81CHF et le bilan total à 45'892,35 CHF. La comptabilité 2024, le rapport des vérificateurs des comptes et le budget 2025 se trouvent sur les pages suivantes. Les comptes détaillés sont consultables par tous les membres de l'AVP au siège de l'association et lors de l'assemblée générale.

Le total des produits d'exploitation est passé de 20'127,66 CHF lors de l'exercice clos le 31.12.2023 à 20'887,95 CHF lors du dernier exercice, soit une augmentation de 3,78% malgré une légère diminution des cotisations (membre AVP et juniors) et des ventes de polos en 2024. Par rapport au budget conservateur du 2024 (15'550 CHF), le montant atteint est supérieur. Parmi les principales évolutions qui ont contribué au bon résultat 2024, on peut citer :

- L'augmentation du nombre de participants aux différentes régates a concerné non seulement les membres de l'AVP mais aussi les juniors (1'200 CHF en 2024 contre 810 CHF en 2023).
- Le bon résultat obtenu le 1er août 2024 (5'153,03 CHF contre 2'453,33 CHF en 2023)
- L'augmentation de la consommation des produits offerts par le Food & Beverage lors des différentes animations et les vendredis soir après l'école de voile (3'403,18 CHF contre 1'765,04 CHF en 2023)

Le total des charges d'exploitation est passé de 19'504,95 CHF au 31 décembre 2023 à 17'876,15 CHF au 31 décembre 2024, soit une baisse de 9.35% malgré une augmentation des dépenses engagées pour la manifestation du 1er août et des frais d'animation, soirées et loisirs. Les autres charges d'exploitation ont été contenues et limitées grâce à un gestion prudente et au fait qu'aucun amortissement n'a été effectué pour le M2 selon budget 2024.

Lors de leur examen de la comptabilité, les réviseurs n'ont trouvé aucune indication selon laquelle celle-ci ne serait pas conforme aux exigences statutaires ou légales et proposent d'approuver le rapport de clôture et de donner décharge au trésorier ou au comité.

BUDGET ET CONTRIBUTIONS 2024

Sur la base des produits et charge d'exploitation 2023 et 2024, un budget équilibré sera proposé pour le 2025.

Le budget 2025 prévoit également, en raison de l'augmentation du nombre de juniors inscrits à l'école de voile, l'achat d'un pneumatique (avec moteur) et des racks pour le stockage des Optimistes offerts à l'école de voile. Le comité propose à l'Assemblée générale de l'AVP que tout service excédentaire à la fin de 2025 sera partiellement utilisé pour augmenter l'amortissement du M2 ou investir dans l'entretien du mobilhome en 2026.

Selon décision du comité, le prix des cours de voile passe de 160 CHF à 170 CHF afin de répartir la cotisation junior SwissSailing à parts égales entre le club et les juniors.

Le comité propose à l'assemblée générale de l'AVP de laisser inchangées pour la saison 2025 les cotisations annuelles et d'entrée qui s'élèvent actuellement à 150 CHF et 100 CHF pour les membres actifs, 15 CHF et 25 CHF pour les juniors et 50 CHF pour les membres amis.